



Exigeons le recrutement de la totalité des listes complémentaires du CRPE d'Amiens

Nous sommes 22 lauréats du CRPE, inscrits sur les listes complémentaires dans l'académie d'Amiens, réunis le 24 juin 2024 avec les SNUDI-FO 60, 02 et 80.

Depuis deux ans, l'intégralité des listes complémentaires a été recrutée dans notre académie. Pourquoi cela devrait-il être différent cette année ?

Pour la rentrée 2024, l'académie d'Amiens a perdu 80 postes, ce qui a entraîné des dizaines de fermetures de classes et une dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants.

De plus, 1536 postes aux concours de recrutement de professeurs des écoles 2024 ne seront pas pourvus.

Nous sommes pleinement conscients de la situation actuelle de l'école publique, où les besoins sont urgents dans toutes les écoles et où de nombreux enseignants contractuels ont été recrutés cette année dans l'académie.

Cependant, nous aspirons à devenir fonctionnaires stagiaires immédiatement et refusons d'être recrutés en tant que « contractuels ».

Face au contexte social actuel, nous affirmons notre volonté d'être recrutés avant la fin de l'année scolaire.

Avec les SNUDI-FO de l'académie d'Amiens, nous demandons :

- Le recrutement immédiat de tous les 72 lauréats inscrits sur les listes complémentaires ;
- L'augmentation des listes complémentaires pour répondre aux besoins urgents dans les écoles ;
- L'abandon de la « masterisation » du master MEEF et de la réforme Blanquer de la formation des enseignants, qui déplace le concours en fin de master ;
- Le recrutement au niveau Bac+3, avec une formation professionnelle sous statut de fonctionnaire ;
- La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;

Nous mandatons les SNUDI-FO pour intervenir auprès des DASEN et du Recteur et pour porter nos revendications.

Nous appelons tous nos collègues PE et tous les lauréats du CRPE à se rassembler devant le Rectorat d'Amiens le mercredi 3 juillet à 14 heures